

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 88 (1979)
Heft: 6

Vorwort: Éditorial
Autor: Haug, Hans

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'une des principales tâches de la Croix-Rouge suisse est l'exploitation d'un service de transfusion de sang «pour les besoins civils et militaires, dans le cadre d'une organisation nationale». Dans cette organisation nationale, qui comporte les centres de transfusion de sang locaux et régionaux exploités par les sections Croix-Rouge ou qui sont liés à ces dernières, le Laboratoire central assume d'importantes tâches dans les domaines de la production, du diagnostic, de la logistique et de la recherche. Il lui incombe notamment le soin de produire des préparations sanguines stables et de poursuivre des recherches en laboratoire pour la médecine transfusionnelle.

Le Laboratoire central, qui compte un effectif de plus de 400 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 35 millions de francs en 1978, fait partie de l'organisation centrale de la Croix-Rouge suisse. Il est par conséquent subordonné aux organes de notre Société de Croix-Rouge et doit observer ses statuts ainsi que les «Lignes directrices et le statut pour le Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse» édicté par le Conseil de direction en 1977. Les principes à observer sont le don de sang volontaire et gratuit, l'emploi optimal du sang recueilli, le maintien des prix excluant les bénéfices mais garantissant cependant la couverture des frais et un développement sain.

En faisant le point des trois dernières décennies, il y a lieu d'être satisfaits et reconnaissants. Le Laboratoire central a rendu de précieux services à notre pays; il est un pilier des services de santé en Suisse. Sur le plan international, il jouit d'une grande renommée auprès des milieux spécialisés. Notre gratitude va à tous ceux qui ont permis sa mise sur pied et son développement: les pionniers des premières années, le professeur Alfred Hässig et ses excellents et fidèles collaborateurs, les experts-conseils et les membres des commissions responsables, les sections de la Croix-Rouge suisse et les sociétés de Samaritains, les centaines de milliers de donateurs de sang.

Pour l'avenir, il reste à espérer que le but du Service de transfusion de sang coordonné à l'échelle nationale sera atteint, que le niveau des prestations s'élèvera encore et que le caractère de l'entreprise, en tant qu'œuvre de la Croix-Rouge et par là œuvre humanitaire et d'utilité publique, sera maintenu.

*Professeur Hans Haug
Président de la Croix-Rouge suisse*